



Allocution de la rectrice Murielle Laberge
à l'occasion du

Colloque Regards croisés sur le projet de constitution du Québec

le jeudi 12 mars 2026, à 13 h 30
Grande salle du Pavillon Alexandre-Taché
Campus de Gatineau

Monsieur Pascal Mailhot, chef de poste du bureau du Québec à Ottawa qui représente aujourd’hui monsieur Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice, ministre responsable des Relations canadiennes et Leader parlementaire du gouvernement,

Madame Sylvie Champagne, secrétaire de l’Ordre et directrice des affaires juridiques du Barreau du Québec,

Monsieur Maxime Colleret, chef de cabinet au bureau de la présidence du Réseau UQ,

Monsieur Éric Poirier, représentant du commissaire à la langue française,

Monsieur Félix Mathieu, professeur au département de Droit de l’UQO et monsieur Dave Guénette, professeur à la Faculté de droit de l’Université de Sherbrooke. Codirecteurs de l’Observatoire de recherche sur les enjeux constitutionnels du Québec au sein de la fédération canadienne. L’Observatoire découle d’un partenariat entre le Département de droit de l’UQO, la Faculté de droit de l’Université de Sherbrooke, et le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes,

Les professeurs Mathieu et Guénette sont les coorganisateur de cet évènement.

Chers partenaires, mesdames et messieurs,

Bonjour,

Je tiens d’abord à souligner que nous travaillons, étudions et vivons sur le territoire traditionnel non cédé de la Nation algonquine Anishinabeg, le Nitakinan, et nous exprimons notre sincère gratitude aux membres de cette Nation de nous permettre d’y tisser des liens et d’y apprendre. Migwetch.

Bienvenue à l’UQO!

Quel bonheur d’être avec vous pour l’ouverture de ce colloque intitulé Regards croisés qui propose un espace de réflexion rigoureux et pluraliste sur le projet de loi n° 1, *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec*. Premier évènement majeur organisé par l’Observatoire de recherche sur les enjeux constitutionnels du Québec au sein de la fédération canadienne. L’observatoire a été créé à l’automne 2025, justement pour éclairer ces débats, alimenter la réflexion autour de ce sujet, et former la relève en études constitutionnelles.

Ce colloque réunit des chercheuses et des chercheurs en droit, en science politique et en philosophie, aux côtés de praticiennes et praticiens issus des milieux institutionnels et professionnels.

Cet évènement arrive à un moment charnière, dans la mesure où il offre l'occasion de réfléchir à ce qui est à la base même de ce qui structure un État de droit. Et ce projet de loi sur la constitution du Québec revêt un caractère unique et historique car au-delà d'organiser les pouvoirs publics, de définir le régime politique et de garantir les droits fondamentaux des citoyennes et des citoyens, il reflète les valeurs d'une nation. C'est donc un geste identitaire. Ce projet de loi *constitutionnelle de 2025 sur le Québec* atteint-il ces objectifs phares qui sont de protéger nos valeurs, notre identité, nos droits et spécificités?

Ce colloque vous fournira donc l'occasion d'aborder cette question ainsi que des enjeux de la plus grande importance tels l'État de droit et les droits fondamentaux tels la justice sociale; valeur très importante pour notre institution. Vous aborderez la question de la reconnaissance des peuples autochtones et traiterez de la protection et de la promotion de la langue française; l'un des symboles forts de la culture québécoise.

Vous discuterez aussi des mécanismes institutionnels proposés par le projet de loi, et également des dimensions symboliques, environnementales et démocratiques du projet.

Vous avez un riche programme devant vous et je suis certaine que vos échanges favoriseront un dialogue informé et critique sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Avant de terminer, je tiens à remercier très sincèrement tous les partenaires qui ont contribué à l'organisation de ce colloque, soit le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, le Centre d'excellence de la Fédération canadienne de l'Institut de recherche en politiques publiques, le Décanat de la recherche et de la création de l'UQO, le Département de Droit de l'UQO et la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke et particulièrement les coorganisateurs de ce colloque, les professeurs Mathieu et Guénette

Je vous souhaite un bon colloque!